



D.2024.04.03.7.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 3 Avril 2024

7 – PROJETS TERRITORIALISES

7.4 - Linéo 7 St-Orens Lycée – Université Paul Sabatier : adaptation du programme.

L'an deux mille vingt quatre, le trois avril, dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (à M. Bolzan)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (à M. Briand)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à M. Lattes)	
OCHOA Nina		X (à M. Jop)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent		X (à M. Lubac)	
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (à M. Suaud)	

1) Le contexte

Par délibération D.2022.07.06.5.2 du 06 juillet 2022, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé le programme du Linéo 7 St-Orens lycée – Université Paul Sabatier.

Par délibération D.2024.02.07.4.3 du 7 février 2024, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé des ajustements de programme du Linéo 7 St-Orens lycée – Université Paul Sabatier.

Le Comité de pilotage Linéo 7 du 30 mars 2024 a validé le principe d'une modification de programme pour le projet Linéo 7 dont les éléments principaux sont décrits dans la présente délibération.

2) L'adaptation de programme proposée

L'adaptation de programme proposée pour le Linéo 7 concerne l'itinéraire dans le secteur Catala à St-Orens.

Le tracé initial du Linéo 7 prévoyait un itinéraire direct par la Route Métropolitaine 2 à St-Orens. Afin de conserver une desserte directe entre le quartier Catala et le campus de Rangueil, il est proposé de modifier le tracé du Linéo 7 pour reprendre celui de l'actuelle ligne 78 entre Champs Pinsons et Malepère.



Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'adaptation de programme du Linéo 7 : modification d'itinéraire par le secteur Catala à St-Orens.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'adaptation du programme du LINEO 7 St-Orens lycée – Université Paul Sabatier.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES